

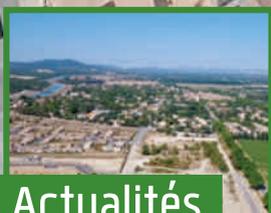
CÔTÉ CHARLEVAL

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE CHARLEVAL

JANVIER 2017



Voir plus loin en 2017



Actualités
Mairie



Social et
Emploi



Entreprendre
à Charleval



Vie du Village

- **ACTUALITÉS MAIRIE** pages 4-9
- **VIE DU VILLAGE** pages 10-11
- **ASSOCIATIONS** pages 12-13
- **VIE DU VILLAGE** page 14
- **ENTREPRENDRE** page 15



NUMÉROS UTILES

Mairie

Place de la mairie

tél. 04 42 28 41 18 / fax 04 42 28 43 67

Lundi 8h30 - 12h

Mardi, mercredi 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30

Jeudi 8h30 - 12h / 13h30 - 19h

Vendredi 13h30 - 16h30

Médiathèque

Allée du château - tél. 04 42 28 56 46

Mardi 16h - 18h

Mercredi 10h - 12h / 14h - 18h

Jeudi 16h - 18h

Samedi 9h - 12h

Police Municipale

tél. 04 42 28 47 17 / 06 09 08 32 36

Services Techniques

Rue de la ballastière

Du lundi au vendredi

8h - 12h / 13h30 - 17h

Office de Tourisme

Place A. Leblanc tél. 04 42 28 45 30

Relais emploi entreprises

Place A. Leblanc tél. 04 42 28 45 30

Mardi après midi sur rdv

Foyer restaurant

Bd de la Durance tél. 04 42 28 44 93

Ouvert tous les midis du lundi au vendredi

Médecins

Docteur Roque - tél. 04 42 28 40 02

Docteur Maurin - tél. 04 42 28 42 84

En cas d'urgence, composez le 15

Le médecin oriente selon la gravité, soit vers le SAMU, soit vers l'hôpital, soit vers les médecins de garde

École Élémentaire "Chantepie"

tél. 04 42 28 41 32

École Maternelle "les Bartavelles"

tél. 04 42 28 42 97

Maison de l'enfance "les Cardelines"

tél. 04 42 63 35 52

Périscolaire

tél. 04 42 28 46 46

Bureau des inscriptions

Enfance Jeunesse AgglopoLe Provence

Antenne de Mallemort

Pont de la Tour BP 46 - 13370 MALLEMORT

tél. 04 90 57 46 15

fax 04 90 59 10 98

malemort@agglopoLe-provence.org

Espace jeunes

Bd de la Durance - 13350 Charleval

tél. 04 90 53 74 15 / 06 31 94 10 45

ALSH Les Tout Chatou

Domaine de l'Héritière - 13116 VERNEGUES

tél. 04 90 57 50 08

fax 04 90 57 50 09

Centre de Vacances les Cytises

Col de Maure - 04140 SEYNE LES ALPES

tél. 04 92 35 25 29



©Hervé Vincent

**Le temps passe et les années filent... Quand une nouvelle année commence on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler...
Mais souhaitons avant tout que l'on se retrouve dans les valeurs essentielles de respect, de solidarité, d'humanisme, de partage et d'égalité des chances...**

Je voudrais, à l'occasion de ce nouveau bulletin municipal, avec l'ensemble des élus et des employés municipaux, vous présenter tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2017 vous apporte joie, bonheur et santé. Que cette nouvelle année, soit pour vous tous une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies, de joie en famille...

Malgré une fragilité nationale qui modifie certaines de nos priorités, je souhaite, nous souhaitons tous, que cette situation évolue favorablement dans les prochains mois et que l'ensemble de notre collectivité puisse conserver son dynamisme, en assurant un développement durable et harmonieux, au milieu de la Métropole.

La réforme territoriale et la baisse des dotations nous contraignent à une réelle concertation entre les 92 communes. Nous devons nous préparer à vivre ensemble, non seulement au sein de notre commune, mais également avec les collectivités qui composent le territoire métropolitain. Le projet de schéma de mutualisation, doit nous permettre d'aller vers une nouvelle dynamique territoriale de services, auprès de l'ensemble de nos populations. Nous devons améliorer nos services tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement. Faire mieux avec moins. Cette préoccupation passe par une gestion rigoureuse qui doit nous permettre de préparer l'avenir dans la sérénité.

Dans les prochains mois, nous allons travailler sur l'agrandissement de locaux associatifs (stade, tennis, réhabilitation du bâtiment Telleschi), la rénovation de la voirie communale et de l'éclairage public, l'amélioration de locaux scolaires et périscolaires...

Fort heureusement, les investissements et les aménagements réalisés ces dernières années, nous permettent d'assurer un accueil favorable pour les nouvelles générations. La qualité de nos équipements conforte l'intérêt des familles.

Une nouvelle fois, je tiens à remercier le réseau associatif ainsi que l'équipe municipale pour leur collaboration à la réussite de tous ces projets. Rappelons que le Maire et les élus municipaux par leur fonction représentent l'intérêt général. Ils œuvrent pour le développement de la commune et votre bien être à tous. Et je tiens à remercier les élus, principalement les adjoints et les conseillers municipaux qui prennent à cœur leur fonction par leur présence assidue. Par leur proximité, ils sont les plus au fait de vos préoccupations, ils consacrent beaucoup de leur temps au service de la commune. Ils s'investissent sans compter souvent au détriment des projets personnels. Cette motivation nous conforte dans la volonté du bien vivre ensemble.

Voilà ces quelques lignes qui, je le souhaite, soient pour vous tous un véritable message d'encouragement pour cette nouvelle année.

Ensemble, continuons dans ce même état d'esprit qui nous anime quotidiennement pour que, malgré un contexte national perturbé, nous puissions atteindre ce même objectif : « Le bonheur de chacun d'entre nous »

Yves WIGT

Votre Maire

COTÉ CHARLEVAL Magazine municipal de Charleval (13350) - JANVIER 2017

Directeur de publication : Yves Wigt

Rédacteurs de ce numéro : Bérengère Gaultier, Roger Paulin, Francis Gonzales, Nathalie Faure, Jacqueline Rouxel, Christine Wigt, Laurent Moure

Toutes les photographies © D.R. | Mise en page : Imprimerie Masson

1500 exemplaires gratuits - imprimé en France sur papier recyclé.



ACTUALITÉS MAIRIE

MAIRIE

DÉLIBÉRATIONS VOTÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL SUR LE 2^{ÈME} SEMESTRE 2016

Conseil Municipal du 22 septembre 2016

1) Débat sur le Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion pour les exercices 2008 et suivants de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

2) Décision modificative n°1 - Budget principal de la commune

3) Autorisation de signature : Convention de partenariat culturel avec le Conseil Départemental des Bouches du Rhône pour la période octobre 2016-septembre 2017 – Saison 13

4) Autorisation de signature : Convention de financement de travaux – Electrification rurale – Face AB programme 2016-entre la Commune et le SMED 13

5) Autorisation de signature : Convention de mise à disposition des locaux municipaux pour les espaces jeunes intercommunaux et le PIJ à l'association Léo Lagrange

6) Subvention aux associations – La boule rocassière

7) Autorisation de signature : Convention de prestation de service aide à l'archivage entre la commune de Charleval et le CDG 13

Conseil Municipal du 19 octobre 2016

1) Autorisation de signature vente de terrain dans la zone artisanale du Rompidou

2) Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'Union des Maires pour soutenir les communes victimes des incendies du mois d'août 2016

Conseil Municipal du 13 décembre 2016

1) Annulation de la délibération Autorisation de signature vente de terrain dans la zone artisanale du Rompidou

2) Décision modificative - budget principal de la commune Exercice 2016

3) Autorisation d'ouverture des crédits d'investissement Budget Principal de la commune – Exercice 2017

4) Subvention aux associations – tennis Club

5) Autorisation de signature de la convention d'objectifs 2017 avec la Fédération Départementale Familles Rurales

6) Acquisition d'un bien par voie de préemption

7) Demande de subvention au Conseil départemental 13 Aide aux acquisitions foncières

8) Demande de subvention au Conseil départemental 13 Aide aux équipements de vidéoprotection

9) Demande de subvention au Conseil régional - Plan régional de sécurité intérieure / vidéoprotection

10) Election d'un nouvel adjoint au Conseil municipal suite à la démission du 2^{ème} adjoint

11) Indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux

Membres du Conseil Municipal, départs.

Laetitia Rouan, Conseillère Municipale et Lalia Boukraa, adjointe aux Associations, au Logement et à l'Urbanisme ont souhaité quitter leurs fonctions au sein du Conseil Municipal, chacune pour des raisons professionnelles.

Les tâches et délégations ont été réparties et réaffectées afin d'assurer la continuité des services et projets. L'ensemble du Conseil Municipal les remercie chaleureusement pour leur implication et leur souhaite bon vent dans leurs projets à venir !



TRAVAUX

De nombreux travaux ont lieu en permanence pour entretenir les équipements et rues de la commune : entretiens des voiries et chemins, enfouissement des réseaux, équipement des bâtiments communaux, poursuite de l'aménagement de la Zone du Rompidou, etc.

Parmi eux deux chantiers sont sur le point d'être livrés :



Les bassins de la Piscine Municipale ont été entièrement rénovés

Poncés et recouverts de résine spécifique, ils vont être repeints. Ce projet a aussi été l'occasion de revoir certains équipements et accès aux bassins. La piscine des Bois saison 2017 offrira un nouveau visage ! **Rendez-vous en Juillet...**

L'aire de jeux place de la transhumance a été repensée et dotée de nouveaux équipements.



POLICE MUNICIPALE

Circulation et stationnement

La mise en place d'un stationnement interdit dans la première partie de l'avenue Louis Charmet et de l'avenue du Château, a rendu à cet endroit une circulation sans encombre.

La Police Municipale ayant reçu un grand nombre de remarques de la part de nos administrés, s'est penchée sur l'amélioration de la circulation et du stationnement de certains points de la commune.

Quatre grands axes ont retenu toute leur attention :

- > Depuis début novembre le stationnement boulevard de la Durance est interdit hors emplacement réservé à cet effet. Le croisement des véhicules devant le jeu de boules était devenu presque impossible à certaines heures.
- > Après les travaux avenue Gaston Roux, vous trouverez une interdiction également de stationnement allant du croisement de l'avenue du château jusqu'à l'office du tourisme.



> Un stationnement anarchique et dangereux avait été constaté très régulièrement devant ou sur le passage piéton. Ce dernier rendu presque invisible aux yeux des conducteurs mettait en grand danger ses utilisateurs.

> La circulation autour de l'office du tourisme se fera très prochainement dans un seul sens.

> Le sens avenue Gaston Roux vers l'avenue de la Libération aura retenu toute notre attention. Cette nouvelle organisation rendra un côté beaucoup plus fluide à la circulation.

> Un STOP sera également présent à la sortie du cours de la République vers l'avenue Gaston Roux. Une priorité à droite faisait depuis longtemps office de régularisation à ce croisement. Très souvent non respectée et de ce fait accidentogène, cette priorité sera remplacée par un STOP beaucoup plus explicite.



ACTUALITÉS MAIRIE

CRAPONNE

Les travaux touchent à leur fin, un grand merci aux riverains pour leur patience !

Nous espérons que ce nouvel aménagement de l'espace satisfera les usagers.

Cet endroit trop longtemps délaissé avait besoin d'un grand nettoyage et d'une attention particulière par rapport à sa situation au centre du village ancien ; les stationnements organisés, les accès handicapés créés ; les trottoirs alignés, et la chaussée refaite, ainsi que la partie est, aménagée pour les piétons donnent un tout autre visage à cette longue promenade de plus d'1 km, et qui longe le village de part en part. Nous comptons sur chacun de vous pour prendre soin de cet espace, le faire vôtre, le faire respecter et le maintenir en bon état.

Craponne, c'est le nom du canal mais c'est aussi le nom de l'ingénieur qui l'a conçu au 16^{ième} siècle, qui a imaginé cette œuvre magnifique.

Nous vous invitons, pour ceux qui ne connaissent pas l'histoire, à vous documenter sur cette construction ancienne à la Médiathèque. Ce vrai patrimoine provençal aurait mérité qu'on s'en préoccupe avant son morcellement, dans les années 60, au moment de l'aménagement hydroélectrique de la Durance.

Nous vous donnons rendez-vous pour les Journées du Patrimoine, en septembre, pour vous raconter plus en détail cette belle aventure !





SOCIAL Réalisation de l'Analyse des Besoins Sociaux de la commune (ABS)

La municipalité s'est engagée depuis octobre dernier à réaliser l'Analyse des Besoins Sociaux de la commune.

Elle a choisi pour cela d'être aidée par le Collège Coopératif Alpes Provence, et Monsieur Nectoux, son directeur.

L'ABS est une démarche obligatoire pour les communes, au moins une fois par mandat ; les thèmes définis par les conseillers municipaux de la commission sociale, en lien avec le CCAS sont :

- > **Précarité**, le 13 octobre
- > **Famille, enfance, jeunesse**, le 18 novembre
- > **Santé, âge, handicap**, le 8 décembre
- > **Logement, cadre de vie**, le 12 janvier 2017
- > **Activité économique, emploi, insertion**, le 26 janvier 2017
- > **Culture et citoyenneté**, le 9 février 2017

Tous ces thèmes se recoupent et sont intimement liés. Il nous fallait cependant les séparer pour pouvoir travailler avec les différents acteurs sur ces sujets en n'étant pas trop nombreux.

Nous profitons pour remercier tous les intervenants qui prennent de leur temps pour nous apporter leurs témoignages et leurs expériences ; le recueil des chiffres de la commune apportent une autre dimension en élargissant la vision habituelle de notre «microcosme». Pour les réunions déjà passées nous sommes très satisfaits de la présence nombreuse des acteurs sociaux, organismes départementaux et régionaux et de leur intérêt pour cette démarche.

Un rendu et une analyse seront faits en fin de travaux et permettront à la municipalité de se situer au niveau social et de définir des choix pour aider au mieux les populations en difficulté.

EMPLOI Rencontre de l'emploi

La commune a accueilli en mairie « les petits déjeuners de l'emploi », organisés par Pole Emploi et la Mission Locale du Pays salonais, le 14 octobre dernier.

Etaient présents Cyril Devoux, pour la Mission Locale, Virginie Beitone pour Pole Emploi, Annick Kérimel pour le Relais Emploi Entreprises et des artisans et commerçants du village.

Ils ont présenté au public composé d'une quinzaine de personnes, les nouveaux dispositifs d'aide à l'embauche. Les échanges entre participants ont été très constructifs. Les acteurs économiques du village avaient tous été invités.

Les participants ont souhaité renouveler ces moments qui allient convivialité et échanges d'information. La municipalité s'est engagée à favoriser ces rencontres sous forme d'un apéritif convivial, le soir pour la participation d'un plus grand nombre d'entre eux. Le rendez-vous est fixé au jeudi 26 janvier à 19h.





ACTUALITÉS MAIRIE

SENIORS Actions en faveur des seniors

La municipalité de Charleval partenaire, tout au long de l'année, d'actions en faveur des seniors



Avec la MSA (mutualité sociale agricole)
l'APF (Association des paralysés de France) :

Actions de sensibilisation comme :

- Bien se nourrir
- Equilibre corporel
- Café entr'aïdants

Prochainement Le 10 janvier 2017 à Charleval

Journée autour des risques domestiques en partenariat avec la Croix Rouge et la MSA.

Inscriptions en Mairie ou au 04 42 28 41 18

Avec l'Amicale des 4 saisons, l'Entraide Solidarité 13,
l'association Bougeons-nous :

Animations comme : voyages, lotos, sorties à la journée, après-midi jeux.

Avec le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) :

Festivités de fin d'année : les colis de fin d'année, le repas de l'âge d'Or. **La semaine des Seniors** : concerts, visites, expositions, journée Bien être, cinéma. **Au foyer restaurant** : des repas de qualité, un service de portage de repas, un transport des personnes.

NOËL Apéritif de Noël

Ce mercredi 13 décembre, le Maire de Charleval et le conseil municipal recevaient l'ensemble du personnel à un apéritif de Noël.

Notre collectivité a cette belle tradition de recevoir, chaque année, les agents pour partager ensemble un « Apéritif de Noël ». Mr le maire ainsi que le 1^{er} adjoint précisent que « C'est un plaisir à chaque fois renouvelé d'être parmi vous à cette occasion. »

Le Conseil municipal a profité de cet apéritif pour fêter le départ en retraite de Roger Chapuy qui a travaillé un peu moins de 28 ans à la Mairie de Charleval, presque toute sa carrière.



Roger est peintre de formation et le nombre de coups de pinceaux qu'il a donné en divers endroits de la commune est sûrement incalculable.

Lors de son discours, Mr le Maire l'a remercié pour son travail et a rappelé quelques anecdotes : « Je me souviens des premiers temps où j'étais élu avec Armand comme chef d'équipe des services techniques tout était vert wagon à Charleval ou alors d'une couleur qui n'existait qu'à Charleval car il avait mélangé un peu tous les fonds de pots qui lui restait et ça donnait une note de couleur indéfinissable mais Charleval était dans l'originalité. Et quand on cherchait Roger il suffisait de tendre l'oreille et de se fier à la musique pour le retrouver. »

Ce moment fort en émotion s'est conclu avec une remise de diplôme et un cadeau de départ à la retraite autour d'un verre de l'amitié.



RENCONTRE Charleval dans l'Eure

Nous avons eu la bonne surprise de recevoir la visite de Madame Yolande Mafaut, conseillère municipale de Charleval dans l'Eure.

Nous savions qu'il y avait un village homonyme dans le nord mais nous ignorions presque tout de cet endroit. La rencontre nous a permis de faire connaissance avec ce beau village de Normandie. L'origine du nom est la même que pour nous, un hommage à Charles, Charles IX pour eux et Charles de Lorraine pour nous. Ce village est plus ancien que le nôtre puisque la construction a commencé en 1570, soit 200 ans avant le projet de César de Cadenet. Nous vous proposons un petit feuilleton, sur plusieurs numéros de Côté Charleval qui vous racontera l'histoire de cet autre Charleval, qui s'est d'abord appelé Noyons sur Andelle et se situe au sud de la ville de Rouen.



La municipalité de Charleval dans l'Eure souhaiterait un rapprochement entre nos deux communes. Si ce projet vous intéresse et que vous souhaitez y participer, venez nous en parler à la Mairie ou à l'Office de Tourisme !

Petit Histoire de Charleval dans l'Eure - épisode 1

De sa source, au nord de Forges-les-Eaux, à sa confluence avec la Seine, à Pitres, l'Andelle a sculpté l'une des plus belles vallées de Normandie. Elle donne l'irrésistible envie de flâner pour découvrir une succession d'abbayes, de châteaux et de villages. Ils se fondent dans une riante campagne adossée à la forêt de Lyons, la plus grande hêtraie de France. Cette jolie vallée reçoit plusieurs affluents comme le Héron ou le Crevon et c'est à la confluence du dernier d'entre eux, la Lieure, que Charleval fut fondé en 1570 par le roi de France Charles IX.

Si le terme de fondation peut surprendre, avec le recul qu'offre le temps, il correspond à la volonté d'un roi qui, séduit par l'harmonie des lieux et son goût pour la chasse, décida d'y faire élever le plus noble et le plus grand château de France. Les plans en furent confiés à Jean-Baptiste Androuet du Cerceau qui dessina une façade de 350 mètres de long qui dépassait celle du Louvre tandis que le parc était aussi vaste que les jardins des Tuileries. Le château ne fut jamais achevé en raison de la mort de Charles IX en 1574 dont l'histoire a retenu qu'il ordonna à contrecœur le massacre des protestants lors de la Saint-Barthélemy dans la nuit du 23 au 24 août 1572.

Ainsi naquit Charleval, le val du roi Charles IX, sur des terres acquises à Philippe de Boulainvilliers qui s'appelaient Noyon-sur-Andelle. Si Charleval fut une fondation royale, elle vint se greffer sur un domaine plus ancien dont les premiers vestiges remontent à la préhistoire.

Leur abondance - outils néolithiques à Colmont, habitations gallo-romaines à l'emplacement de la résidence Elisabeth d'Autriche, armes mérovingiennes exhumées lors de l'agrandissement du cimetière en 1874, enceinte médiévale adossée à un promontoire naturel en contrebas du Mont Blanc témoigne de la permanence de l'occupation d'un site durant plusieurs millénaires. Elle est à mettre en relation avec la confluence de la Lieure et de l'Andelle offrant des ressources en eau, avec la forêt, inépuisable réservoir de matières premières et de gibier et avec la topographie des lieux permettant de s'abriter face à d'éventuels agresseurs.

Cette situation favorisa la constitution d'un domaine dépendant des ducs de Normandie puis des comtes d'Évreux. Il s'organisait autour d'un puissant manoir féodal édifié au début du XII^{ème} siècle pour Henri 1 de Beauclerc afin de défendre le site. Noyon avait une importance stratégique.

La construction du château de Radepont, élevé à la fin du XII^{ème} siècle pour Richard Coeur de Lion, sonna le glas de Noyon qui perdit son rôle de place-forte et devint une petite seigneurie. Elle s'articula autour d'un prieuré fondé en 1107 sous la protection de saint Martin, d'une église placée sous le patronage de saint Denis et d'une léproserie transformée en hôpital en 1285. À l'exception de l'église Saint-Denis, ces cadres furent détruits lorsque Charles IX décida d'y faire édifier «le premier des bâtiments de France». Charleval semblait promis à un avenir radieux.



VIE DU VILLAGE

PETITE ENFANCE

Le Service de Protection Maternelle et Infantile.

Les centres de P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile), ouverts à tous et gratuits, ont comme objectif de s'assurer que chaque future maman soit accompagnée avec soin pendant sa grossesse et que chaque enfant, dans son cadre de vie, bénéficie de soins nécessaires à un développement physique, psychomoteur, affectif et social harmonieux. Ainsi, pour les enfants de 0 à 6 ans, vous trouverez au sein des permanences :

- des consultations de pédiatrie préventive,
- des consultations de puériculture,
- des séances de vaccinations,
- des séances d'éveil du tout-petit,
- des séances de formation pour les jeunes parents...

Les professionnels de santé et de la petite enfance du Conseil départemental pourront répondre à toutes les questions que vous vous posez au sujet de votre enfant sur son développement, son alimentation, son éducation... et pourront vous accompagner dans vos relations avec votre jeune enfant.



À Charleval, la PMI vient les 2^{èmes} mercredis du mois à la maison de l'enfance les Cardelines.

ASSISTANTES MATERNELLES

Le relais assistantes maternelles est prestataire de conseils et d'informations à destination tant des parents que des assistantes maternelles.

Le RAM offre gratuitement un ensemble de services liés à la connaissance et à l'exercice du métier d'assistante maternelle. C'est une interface entre parents et assistantes maternelles permettant aux uns et aux autres de s'informer et de se rencontrer.

Le RAM reçoit et informe les parents des :

- différents modes de garde d'enfants à leur disposition sur un secteur géographique donné
- spécificités et avantages de l'accueil des enfants par une assistante maternelle agréée
- aides financières à la garde d'enfants auxquelles ils peuvent prétendre
- assistantes maternelles sur un secteur géographique donné
- droits et obligations des parents employeurs d'assistantes maternelles agréées
- conditions juridiques de l'emploi d'une assistante maternelle agréée.

RENTREE 2017

Inscriptions à l'école maternelle

Les inscriptions pour la rentrée 2017 des enfants nés en 2014 pour la classe de petite section se feront à l'école maternelle les lundis à partir de Janvier 2017.

Pour inscrire vos enfants, pensez à prendre rendez-vous à l'école au 04.42.28.42.97.

Les documents à fournir seront les suivants :

- Livret de famille
- Carnet de santé
- Photocopie d'un justificatif de domicile
- Photocopie du jugement de divorce en cas de séparation.

Par ailleurs, devant la baisse des effectifs en école maternelle, Charleval a fait le choix d'accueillir 5 enfants en toute petite section, enfants qui n'ont pas encore 3 ans, à partir de janvier 2017, afin que ceux-ci comptent dans les effectifs de la rentrée 2017. Ces enfants ont été choisis sur la base de plusieurs critères notamment l'autonomie et la propreté.

Espérons que cela contribue à ne pas voir une classe disparaître !

Le RAM reçoit et informe les assistantes maternelles des :

- démarches pour l'obtention de l'agrément,
- droits et devoirs du salarié,
- avantages fiscaux,

Il propose aussi des temps de rencontre et d'échange, des temps collectifs avec les enfants (ateliers éducatifs). Il contribue à la professionnalisation en favorisant la formation continue et valorise le métier et la reconnaissance professionnelle.



Le RAM est présent sur Charleval tous les 1^{er} lundis du mois, sauf pendant les vacances scolaires, en présence de l'animatrice Claude, à la maison de l'enfance les Cardelines.

Une permanence a lieu de 8h45 à 9h45 pour les parents et un temps collectif pour les assistantes maternelles de 9h45 à 11h15.

Pour tout renseignement :

06 30 54 23 79 ou relaisdesquenottes@orange.fr

Ils sont nés en 2016, bienvenue aux nouveaux Charlevalois !

HÉBERT *Marius*
Richard, Gilles, Maxence

MACONE *Mya*

CODISPOTI *Kendjy*

FERNANDEZ-FERNANDEZ *Rafael*
Joaquim

MARTINOLI *Margaux* Sofia

MOUTAI *Salma*

TONELLI RIOLON *Tilian*
Jean-Marie, Janny

GARRIDO *Hugo*

LAKHAL *Nassim*
Shamsdine, Mohamed

SEQUEIRA *Hugo* Lucas

BERTHELOT *Roxane*
Isabelle, Mylène

KESLER *Nina*

MADIOT *Clémentine* Louise

ROVECCIO *Vicente* Antoine, Pascal

VINCHON *Arthur* Jean-Pierre

EL HIRECH *Youssef*

LAMOTTE *Timéo* Alexandre

DRIGO *Lilrose* Monique, Mauricette

BAGARRI *Marius* Aimé, Robert

CROWYN *Mya* Sonia, Marie

DALMASSO *Mathéo* Jule

BOURDON *Natée*
Lucie, Gabrielle, Suzanne, Yvette

LEHJEL *Juliette* Salma

HADJ-MOHAMMED-DAOUADJI *Ithan*

KACEL *Julie* Claire, Paule

DESSI *Livio* Louis

FAGOT *Marilou* Anne-Sophie

MIRO *Lou*

VERGNE JOHNSON *Harper*

ROMA SILVA *Alicia*

BLONDEL *Sarah* Béatrice, Djamilia

Ils se sont mariés à Charleval en 2016, félicitations !

BRAGHIERI Jean-Noël, Pierre
LEVI-VALENSI Aude, Carmen, Mireille

FARHAT Jébér
HURARD Evelyne, Germaine

TEYRIER Sylvain, José, André
MARTEL Aude, Marcelle, Monique

ARQUIER Olivier, Anthony, Didier
DUBOIS Amélie, Pascale

GÉNOT Fabien, Jean-Marie, William
MOCHON-PANNOZZO Violaine, Sylvie

GONZALEZ José, Guy, Thomas
LOPEZ Laura, Elodie

LERENARD Scott, Mailduin
ROCHE Stéphanie, Hélène, Julie

AUDIBERT Yannick, Alain, Laurent
D'INNOCENZO Mylène, Eliane, Renée

LOUVET Thibaut, Michel, Francis
HONORIN Marjolaine, Valentine, Rolande

VILLEGAS Vincent, André, Paul
DROGOZ Claire, Odile

GOLDFINGER Johan, Marceau, Gérard
TRUCHON Lydie

VEZOLLE Morgan, Jacques, José
CHAVAGNAT Céline, Marion

WIGT Florian, Baptistin, Patrick
LÉOBON Fabien, Henri

FROT Guillaume, Patrice
PEREIRA Annabelle

BELAIS Philippe, Claude, Emmanuel
SINCERETTI Muriel, Paulette, Marguerite

ESSAADAoui Iliyass
KHATTAB Célia, Hafsa

Ils nous ont quittés...

BILLON Gabrielle, Madeleine, Marthe
(épouse GERARD)

ALLEMAND François, Francis

RUFFINATTO Marcel, Théophile

DAVIN Sabine, Denise, Andrée
(épouse VALEYE)

SATORES René, François

GIAI Violette, Denise
(épouse COMBE)

CAPEAU Huguette, Marie, Louise

DOCHE Lucienne, Marie, Jeanne
(épouse MOREL)

VILLARD Francis, Auguste, Marius

RUVAULT Janine, Suzanne, Marie
(épouse ZIMMERLI)

MARTINEZ Annie, Léone, Hélène, Alberte
(népouse COEUR)

BOURIN Martine, Francine, Danielle
(épouse DUVAL)

JACOB Rémi, Jean, Yvette, Marie



ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CHARLEVAL

Lorsque le Président Mr Jean-Pierre Brondino a quitté ses fonctions en 1997, Maurice IMBERT, alors secrétaire depuis 1990, l'a remplacé afin d'assurer la continuité de l'association.

Pendant sa présidence, avec sa nouvelle équipe dirigeante, il a oeuvré et participé à l'activité aussi bien dans les manifestations régionales et nationales que dans le suivi administratif des adhérents, anciens combattants et victimes de guerre, pour l'obtention de leurs droits. En décembre 2000, il a modifié les statuts de l'association et les a réactualisés afin d'en assurer une meilleure gestion. En octobre 2016, il a souhaité ne plus se représenter.

Nous remercions Mr Maurice IMBERT pour son dévouement tout au long de ces 26 ans et son attachement sans faille aux valeurs de la France.



Maurice Imbert et Ange Georges d'Angelo

Le 20 Décembre 2016 s'est tenue une Assemblée Générale extraordinaire. Ont été nommés :

Président : M. D'ANGELO Ange Georges

Trésorier : Mme IMBERT Irène

Secrétaire : M. PINAULT Pierre

Secrétaire-Adjoint : Mme IMBERT Jacqueline

Porte Drapeau : M. REMY Laurent

Le nouveau bureau prend ses fonctions dès le début de l'année 2017 afin de poursuivre l'action de l'association des anciens combattants et celui ci espère mobiliser un grand nombre de personnes lors des commémorations afin de perpétuer le souvenir de nos aînés.

Un grand merci à cette nouvelle équipe !

BOUGEONS-NOUS

Association qui porte bien son nom

Cette association est née de la volonté de résidents des Senioriales de pouvoir se rassembler et faire des activités communes pour des sorties culturelles, et depuis l'idée a fait son chemin et a gagné les habitants de Charleval.

Un premier loto a été organisé à Charleval au mois de novembre afin de pouvoir se rencontrer et présenter les projets de l'association. Sont à l'étude pour être organisés un festival de puzzle, un séjour en Afrique du Sud, des sorties au théâtre...

Pour tout renseignement :
Association Bougeons-Nous !
Serge Gobeill au 06 71 38 48 25
ou par mail : bougeonsnous13@orange.fr

BALL TRAP Vif succès

Comme toutes les années, le traditionnel ball trap de la société de chasse a été organisé pendant la fête de la Saint Césaire. Celui-ci a rencontré un vif succès, près de 240 tireurs étaient présents sur des plateaux d'argile pour 40 planches de tir.

Tout cela est rendu possible grâce à la mise à disposition du site de la carrière de Durance Granulats. Le président de la société de chasse, Michel Dijon, tient à remercier le directeur d'exploitation, Monsieur Benoit Weibel, ainsi que tous les autres généreux donateurs pour la participation aux donations pour les gagnants : la municipalité, le garage Citroën, le jardin potager, Pascale coiffure, maçonnerie Michel Tais, la maison de la presse, Diminutif, la boulangerie Gonzalez, menuiserie Romain Chaffard Electricité, plomberie Jacky Sperduto, le bar O Douze, peinture Blanc et Grosso, et la pharmacie Gillet.

Rendez-vous donc l'année prochaine pour une nouvelle édition !



FOYER RURAL

Les 70 ans du Foyer Rural de Charleval : entretien avec sa présidente Annie Pappafava.

Le foyer rural a été créé en décembre 1947. Le ministère de l'agriculture souhaitait redynamiser le milieu rural, mis à mal après la deuxième guerre mondiale. A cette époque, il existait peu d'activités de loisirs.

À Charleval, c'est le théâtre qui ouvre la voie, viennent ensuite le tennis et la bibliothèque qui furent aussi à l'origine lancés par le foyer rural.

Petit à petit le foyer rural a multiplié l'offre de ses activités. Annie Pappafava entrée en 2010 au sein du foyer et présidente depuis janvier 2012 témoigne de cette évolution. Durant ces 70 années, les nombreux bénévoles ont développé considérablement cette association. Aujourd'hui, le foyer rural est à la deuxième place des Bouches du Rhône en nombre d'adhérents. Ce département représente à lui seul 10% des adhérents au niveau national.

Le foyer rural de Charleval est fort de ses 525 adhérents et 24 activités. Les petites dernières étant le Bungy pump (marche avec bâtons dynamiques) et le disc golf en plein boom en France.

20 intervenants animent ces activités riches et variées. Le foyer rural ne cesse de se développer grâce à la volonté de son équipe composée de 18 personnes au Conseil d'administration et ses nombreux bénévoles sans qui rien ne pourrait se faire.

Annie Pappafava nous donne sa définition du foyer rural :
« Un cocktail détonnant de culture, de sport, de lien social sur une base d'éducation populaire zesté d'innovation ! »

Voilà qui présage de bien belles années à venir pour cette association, alors bon anniversaire et longue vie au Foyer Rural !

JUMELAGE

Visite des enfants de Quart de Les Valls

Après notre voyage avec les enfants de l'école de Charleval à Quart de les Valls chez nos jumeaux Espagnols en avril dernier, c'est au tour des espagnols de venir rendre visite aux petits français !

Les enfants espagnols et leurs professeurs, à priori un groupe de 15 personnes, seront sur la commune du 3 au 8 avril 2017, et logeront chez des enfants de l'école élémentaire. Tout un programme est en train d'être élaboré par le comité de jumelage, en lien avec la municipalité et l'école, pour les accueillir dans les meilleures conditions, les amener en visite, et pour leur montrer comment se passe l'école à Charleval.

Encore un beau signe de projet éducatif constructif !

La parole aux jeunes !

Dans le même état d'esprit des réunions de concertation organisées lors de la création du skate parc, une rencontre jeunes est organisée le vendredi 20 janvier prochain et s'inscrit dans la volonté de travailler ensemble avec un maximum de jeunes autour de nouvelles actions dans les domaines qui les intéressent. Recueillir la parole des jeunes pour mieux connaître leurs besoins, les associer aux décisions qui les concernent pour aboutir, en concertation, à des orientations communes et promouvoir des valeurs.

Le principe ? Être en contact direct avec la population. C'est l'occasion de dialoguer de façon constructive autour des questions jeunesse : culture, éducation, sport, aménagement urbain... et d'écouter les besoins exprimés par chacun.

Journée mystère

Le 01 avril prochain sera organisé une grande journée « mystère » où de nombreuses activités et ateliers, démonstrations seront mis en place. Vous pourrez deviner ces activités avec des indices au fil du temps jusqu'à la date J !

Nous ne vous en disons pas plus !



VIE DU VILLAGE

ROMPIDOU nouvelles de la zone d'activité

L'année 2017 verra très certainement la fin de la commercialisation de la partie réservée à l'activité économique de la zone du rouompidou

Tous les terrains de grande taille sont vendus et les permis acceptés, un seul est encore en cours d'instruction et les bâtiments seront tous terminés à fin 2017.

Certains sont en cours de construction comme vous avez pu le constater.

La commune a réalisé l'amenée des réseaux et la voirie permettant un accès à tous les terrains dans de bonnes conditions. La zone artisanale qui comprend 10 lots de taille plus petite est en cours de commercialisation et il reste à ce jour 4 lots disponibles.

Le conseil municipal donne son avis sur chaque projet afin de ne pas voir s'installer une activité qui serait bruyante ou polluante ce qui pourrait entraîner une certaine gêne pour les

constructions avoisinantes existantes ou à venir

Du côté de la partie logement les travaux de voirie et réseaux démarrent courant janvier (voir encart ci-dessous)

Les années 2015 et 2016 ont été décisives pour ce projet Charlevalois dont on parle depuis très longtemps (au moins 30 ans) et puis il a fallu un premier projet et avec beaucoup de travail et ténacité, les projets d'installation se sont enchainés pour en arriver à une valorisation complète de ce grand terrain (22 ha)

Un grand merci à tous les partenaires qu'ils soient maîtres d'œuvre, entrepreneurs ou futurs occupants de ce terrain.

C'est l'ensemble des charlevalois qui profitera des retombées économiques et financières de cette réalisation .



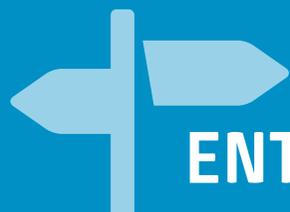
Zone de logement au Rompidou : des terrains prochainement disponibles à la vente.

Le début des travaux de viabilisation de la zone de logement du Rompidou est le signe d'une commercialisation imminente. Le Conseil Municipal a souhaité au travers de cette revue municipale que les Charlevalois aient la primeur de cette information.

Les 5 premiers terrains «libre constructeur» d'environ 300 m² seront mis à la vente par la commune à partir du mois d'avril.

Les modalités de candidature et les précisions, dont les prix de vente, vous seront communiqués dans la prochaine revue municipale du mois d'avril.

Il est donc temps d'étudier la faisabilité de votre éventuel projet immobilier.



ENTREPRENDRE



ENTREPRISE

MAJORDOME SERVICES

Depuis le mois de juin de cette année, une nouvelle entreprise de services à la personne a une antenne à Charleval.

Elle propose une aide aux Seniors et Personnes Handicapées et des prestations à domicile comme le gardiennage de votre maison en votre absence, du ménage, repassage...

Madame Delphine Jegou en est la cogérante et Madame Lajaunias Sandra la responsable de secteur.

Majordome propose une étude personnalisée gratuite de vos besoins, une aide au montage des dossiers de prise en charge à domicile gratuitement, avec une possibilité de réduction de 50% du montant des factures acquittées sur le montant de l'impôt sur le revenu.

Un crédit d'impôt va être possible à partir de 2017 pour les personnes retraités et handicapés non imposables.

Les salariés sont sélectionnés en fonction des besoins de la personne et présentés à la cliente pour la mise en place de l'intervention.

MAJORDOME SERVICES est conventionnée par les Caisses de Retraites CARSAT, MSA, RSI, CNMSS...et sur la liste des

prestataires du Conseil Départemental dans le cadre de l'APA et la PCH.

Les permanences sans rendez-vous se font le mardi matin et le samedi matin et les rendez-vous selon vos disponibilités, au bureau de Charleval, 4 avenue Gaston Roux

Majordome services est à votre écoute du lundi au samedi matin.



**Majordome
Service**

4 avenue Gaston Roux
13350 Charleval
Tel 06 31 75 06 14
ou 04 42 51 17 09

VIDÉO Charleval Vu du Ciel

À l'occasion des Voeux du Maire à la Population le 7 janvier 2017 a été projeté un film sur Charleval filmé à l'aide d'un drone.

Ce film d'une quinzaine de minutes a été réalisé par le Conseil Municipal aidé par la société Wedrone basée à la Roque D'Anthéron, spécialisée dans les prises de vues aériennes.

On peut y découvrir notre village et ses alentours, de la colline à la Durance. Les prises de vues parfois époustouflantes nous font ré-découvrir certains endroits que nous connaissons bien, comme le Parc

Gaston Roux, la maison des associations, les Jardins de la Martelière, etc. sous un tout nouvel angle !

Pour celles et ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de visionner ce film, il sera très prochainement en ligne sur le site internet de la commune : www.charleval-en-provence.org, projeté dans l'office de tourisme durant la période estivale et disponible à la médiathèque.





13 & 14 MAI
2017

4 courses - plus de 60 obstacles



parcours solo 10 km



parcours spécial équipe 4 - 15 km

parcours enfants 3 et 6 km



masson
imprimerie ...



Infos - tarifs - réservations
www.charleval-en-provence.org



Organisée par
la commune
de Charleval